

SYSTÈME VOCALIQUE DU *gÒDÚ* DIALECTE SÁN DE TOÉNI

Tiga Alain OUEDRAOGO

INSS/CNRST, Burkina Faso

alainoued1@yahoo.fr / tiiga.a@gmail.com

Résumé : Les phonèmes vocaliques du *gòdú* ont été définis sur la base des traits oppositionnels et des traits contrastifs. Le sán parler de Toéni compte 09 phonèmes vocaliques dont : quatre voyelles tendues : /i, e, o, u / et trois voyelles relâchées: / ɪ, ε, ɔ, a/. Ces neuf (9) phonèmes vocaliques brefs et oraux sont divisés en deux sous-systèmes à savoir les voyelles tendues et les voyelles lâches qui se distinguent en voyelles antérieures, centrale et postérieures. Pour ce qui est de la labialisation, la palatalisation, la nasalité et la longueur vocalique ils sont à cet effet des faits combinatoires de la langue et non des faits phonématiques. Toutefois le *gòdú* fait usage de l'harmonie vocalique dans les segments.

Mots clés : Toéni, phonèmes vocalique, sán, longueur vocalique, nasalité.

VOWEL SYSTEM OF THE *GÒDÚ* SÁN DIALECT OF TOÉNI

Abstract: The vowel phonemes of *gòdú* were defined on the basis of oppositional features and contrastive features. The speaking sán of Toéni has 09 vowel phonemes including: four tense vowels: /i, e, o, u/ and three relaxed vowels: / ɪ, ε, ɔ, a/. These nine (9) short and oral vowel phonemes are divided into two subsystems, namely tense vowels and loose vowels which are distinguished into front, central and back vowels. As for labialization, palatalization, nasality and vowel length, they are combinatorial facts of the language and not phonematic facts. However, *gòdú* makes use of vowel harmony in the segments.

Key words: Toéni, vocalic phonemes, sán, vocal length, nasality.

Introduction

La langue sán selon WELMERS (1971) et PLATIEL (1978) cités par SIEBICKE (2002 : 7) « fait partie du Mandé Sud-est, partie occidentale ». La plus récente classification est de KASTENHOLZ (1996) cité par PARE (1999 : 9). Celui-ci classe le sán dans le sous-groupe volta-niger du groupe mandé.

Le sán est parlé au Burkina Faso dans la partie nord-ouest par les Sánàn (peuple sán), principalement dans les provinces du Nayala et du Sourou. Elles font frontières avec d'autres provinces occupées majoritairement par quatre groupes ethniques : les Moosé à l'Est et au Nord, les Gurunsi au Sud, les Bwaba à l'Ouest et les Marka/ Dafing au Nord-Ouest. Le territoire des Sánàn est limité au Nord par la République du Mali.

¹ Dr OUEDRAOGO Tiga Alain- INSS/CNRST-Tel :0022670125262-Mail : alainoued1@yahoo.fr / tiiga.a@gmail.com.

La problématique générale du sán est qu'il se trouve dans un contexte de domination linguistique menaçant sa survie. En effet, l'alphabétisation est faite aux locuteurs sán en jula, en mooré et en fulfuldé. Selon la Direction Provinciale de l'Education Nationale et de l'Alphabétisation (DPENA) du Sourou, sur 61 centres d'alphabétisation ouverts dans la province en 2016, 36 utilisent le jula, 24 le moore et 01, le fulfuldé. Cela se justifie par le simple fait que la langue sán n'est pas assez outillée pour être utilisée comme médium d'enseignement. Le sán ne fait donc pas partie des langues nationales enseignées malgré le huitième rang qu'il occupe parmi les langues les plus parlées au Burkina Faso, selon les données du Recensement Général de la Population et de l'Habitat (RGPH) 2006. Si rien n'est fait, cette langue pourrait disparaître à cause de la domination des langues véhiculaires telles que le jula et le moore.

Le sán compte deux grands dialectes selon PLATIEL (1974) : le sán du Sud parlé dans la province du Nayala et le sán du Nord parlé dans la province du Sourou. Selon DIO (2016), le sán du Nord comporte trois parlers : le man cɛɛ, le maa caa et le maa yaa. Les dialectes du sán n'ont pas été tous décrits. Les seules descriptions phonologiques sont de PLATIEL (1974) et de KI (1985) pour ce qui est du sán du Sud. Les deux études phonologiques du sán du Nord sont de BORO (1986) pour le maa caa et de DJERMA (2016) pour le man cɛɛ. La présente étude va se focaliser sur le *gòdú* parlé dans la commune de Toéni.

Le problème spécifique de la présente étude est que le *gòdú* n'a fait l'objet d'aucune étude phonologique et n'est pas outillé pour être utilisé comme instrument d'alphabétisation et de développement pour ses locuteurs.

L'objectif du présent article est d'identifier, définir et classer les phonèmes vocaliques du *gòdú* afin de poser les bases pour l'élaboration de la phonologie de cette langue.

Loin de faire une description exhaustive du système vocalique de cette variante, nous procéderons à l'inventaire des phonèmes vocaliques, à leur définition et à leur classement avant d'en faire un commentaire.

Pour ce faire, le cadre d'analyse de PRIETO (1954) développée par BONVINI (1974) dans *Traits oppositionnels et traits contrastifs en Kasim* a été préconisé. Cette théorie développe la relation entre unité et traits, l'existence d'unités de grandeur différente et leur hiérarchisation sur la base d'une complexification des traits. Elle utilise les deux axes que sont l'axe paradigmatique et l'axe tactique. Chaque unité se définit comme un ensemble de traits pertinents. Ce trait pertinent dans notre travail est le phonème. Le phonème est l'unité minimale distinctive de la chaîne parlée.

1. Cadre méthodologique

1.1. Constitution du corpus

Notre étude est basée sur l'analyse du corpus que nous avons obtenu grâce aux enquêtes menées dans la zone d'étude à Gon où nous y avons effectué deux séjours de quatorze jours en mai et décembre 2011.

Nous nous sommes rendu dans la zone d'étude muni d'un questionnaire préétabli, conçu en nous inspirant de « Enquête et description des langues à tradition orales de Bouquiaux Luc et Thomas Jacqueline (1976) et adapté à notre domaine d'étude, que nous avons soumis à nos informateurs.

Nous avons collaboré avec six informateurs : un informateur principal monsieur Djerma Bia et cinq informateurs secondaires qui sont tous des locuteurs natifs de la langue. Tous nos informateurs sont pour la plupart bilingues. Ils parlent en plus du *gòdú* le dioula ou le bambara.

Pour obtenir notre corpus nous proposons le contenu du questionnaire en dioula parce que nos informateurs sont analphabètes. En plus de cela nous avons bénéficié de la contribution d'autres informateurs occasionnels à travers des causeries quotidiennes à Gon et à Ouagadougou.

A la fin de l'enquête nous avons obtenu un corpus de plus de 1500 items. Les données recueillies ont été transcrites selon les principes de la notation phonétique large qui consiste à transcrire les faits pertinents et les faits de réalisation.

1.2. Méthode d'analyse

Pour l'analyse de notre corpus nous avons constitué des fiches. Sur chaque fiche nous portons les items selon l'ordre phonétique d'apparition des consonnes car seules les consonnes apparaissent en position initiale et éventuellement tous les items dans lesquels le son apparaît en médiane. Nous notons systématiquement tous les items de la langue qui comportent dans leurs structures le son correspondant. Cela nous a permis de repérer rapidement les paires minimales, de les comparer et surtout d'analyser leur contexte d'apparition. Pour ce qui est de l'analyse des tons nous avons répertorié les items ayant la même hauteur mélodique sans tenir compte des différences grammaticales, puis nous avons recherché les paires minimales tonales, le ton assumant une fonction distinctive dans la langue.

L'unité de base du *gòdú* qui a servi à l'analyse phonologique est le mot phonologique. Selon BONVINI (1974 : 37), le mot phonologique est « l'unité qui se comporte comme une totalité au plan phonologique. En tant qu'unité, il possède une cohésion interne qui lui vient de sa structuration phonologique propre. »

Le corpus collecté a été organisé en quatre catégories selon la nature des mots : noms, verbes, adjectifs et nombres. Le regroupement des mots s'est effectué en structure syllabique (monosyllabes, dissyllabes, trisyllabes et quadrisyllabes). Le classement des mots s'est opéré par ordre alphabétique au sein des structures syllabiques pour faciliter la confrontation des différentes listes. L'identification des phonèmes s'est faite sur la base des traits oppositionnels dans un premier temps et dans un second temps sur la base des traits contrastifs. Les sons qui apparaissaient sur le plan phonétique et qui n'avaient pas de statut phonologique ont été justifiés par rapport aux éléments dont nous disposons dans le corpus. C'est notamment certaines voyelles lâches, la longueur vocalique et la nasalité.

2. Resultats

2.1. Inventaire des sons vocaliques

Tableau phonétique des voyelles

	Antérieures		Centrales		Postérieures	
Aperture	Brèves	Longues	Brèves	Longues	Brèves	Longues

pìpírí "trembler"

pèpéré "récolter les restes"

La voyelle /ɥ/ se définit comme une voyelle antérieure lâche du premier degré d'aperture. /ɥ/ se réalise comme une glide palatale lorsqu'elle est suivie immédiatement d'une voyelle qui en général représente la voyelle centrale /a/.

Ex : [Jjà] /ʃà/ "envoyer"

[bjà:] /biàri/ "lézard"

2.2.3. Le phonème /e/

Le statut phonologique du phonème /e/ relève des oppositions suivantes

e/i: 2.2.1.

e/o

búré "être vivant"

búró "porc"

e/ɛ

lé "femme"

lé "chez soi"

Le phonème /e/ se définit comme une voyelle antérieure tendue du deuxième degré d'aperture.

4.

5. 2.2.4. Le phonème /ɛ/

Le statut phonologique du phonème /ɛ/ relève des oppositions suivantes:

ɛ/t: cf. 2.2.2.

ɛ/e: cf. 1.2.3.

ɛ/ɔ

sēé "vérité"

sōó "honte"

ɛ/a

mǎ "entendre"

mě "ouvrir"

Le phonème /ɛ/ se définit comme une voyelle antérieure lâche du 3e degré d'aperture. Elle se réalise comme une glide palatale lorsqu'elle est suivie immédiatement d'une autre voyelle, en l'occurrence la voyelle /a/.

Ex: [mjǎ] se réalise /měǎ/ "durer"

[pjǎ] → /pěǎ/ "étaler"

6. 2.2.5. La voyelle centrale /a/

Le statut phonologique du phonème /a/ relève des oppositions suivantes:

a/i: cf. 1.2.2.

a/ε: cf. 1.2.4.

a/v

wàrà "balayer"

wùrè "partir"

a/o

bá "pleuvoir"

bó "raser"

Le phonème /a/ se définit comme une voyelle centrale lâche du quatrième degré d'aperture.

7. 2.2.6. le Phonème /u/

Le statut phonologique du phonème /u/ relève des oppositions suivantes:

u/i: cf. 2.2.1.

u/v

wùrú "démolir"

wùrú "enfiler"

u/o

túgú "s'aligner"

tógó "prendre"

Le phonème /u/ se définit comme une voyelle postérieure tendue du premier degré d'aperture.

8.**9. 2.2.7. Le phonème /v/**

Le statut phonologique du phonème /v/ relève des oppositions suivantes :

v/i: cf. 2.2.1.2.

v/u: cf. 2.2.2.1.

v/a: cf. 2.2.1.5.

v/o

sùsù "rhume"

sùsù "insulte"

Le phonème /v/ se définit comme une voyelle postérieure lâche du premier degré d'aperture.
/v/ se réalise comme une glide vélaire lorsqu'elle est immédiatement suivie d'une autre voyelle en occurrence la voyelle /a/.

Ex: /dùàrá/ → [dwàrà] "clouer"

/tùà/ → [twà] "tougan"

10. 2.2.8. Le phonème /o/

Le statut phonologique du phonème /o/ relève des oppositions suivantes

o/e : cf. 2.2.1.3.

o/u : cf. 2.2.2.1.

o/ɔ

tó "margouillat"

tó "prénom"

wó "cou"

wó "os"

Le phonème /o/ se définit comme une voyelle postérieure tendue du deuxième degré d'aperture.

Le statut phonologique du phonème /ɔ/ relève des oppositions suivantes :

ɔ/ɛ: cf. 2.2.3.

ɔ/v: cf. 2.2.2.

ɔ/a: cf. 2.2.5.

ɔ/o: cf. 2.2..8.

Le phonème /ɔ/ se définit comme une voyelle postérieure lâche du troisième degré d'aperture.

3.2.2.2.1. 2.3. Définition des phonèmes vocaliques

Les phonèmes vocaliques ont été définis sur la base des traits pertinents distinctifs qui les opposent. La lecture du tableau 3 va du point d'articulation aux traits.

Exemple 1:

/o/ se définit comme :

- antérieur : o/e,
- 2^e degré d'aperture : o/u,
- tendu : o/ɔ.

Définition des traits vocaliques

	Points d'articulation			Degrés d'aperture			Tension/laxité	
	Antérieur	central	postérieur	1	2	3	tendu	lâche
/i/	i/u			i/e			i/ɪ	

/ɪ/	ɪ/ʊ, a			ɪ/ɛ				ɪ/i
/e/	e/o				e/i		e/ɛ	
/ɛ/	ɛ/ɔ				ɛ/ɪ			ɛ/e
/a/		a/ɪ,ʊ				a/ɪ,ʊ		a/e
/u/			u/i	u/o			u/v	
/ʊ/			ʊ/ɪ	ʊ/ɔ				ʊ/u

2.4. Classement

Les phonèmes vocaliques se classent selon leurs traits pertinents qui sont le point d’articulation, le degré d’aperture et selon la tension ou la laxité.

- Le point d’articulation:

-antérieur : i, ɪ, e, ɛ.

-centrale : a

-postérieur : u, ʊ, o, ɔ.

- Le degré d’aperture

-premier degré : i, ɪ, u, ʊ.

-deuxième degré : e, o.

-troisième degré : ɛ, ɔ.

- quatrième degré : a.

-La tension/laxité

[+ATR]: i, e, u, o.

[-ATR]: ɪ, ɛ, a, ʊ, ɔ.

Tableau des phonèmes vocaliques

Aperture	antérieure	Centrale	Postérieure
1 ^{er}	i/ɪ		u/ʊ
2 ^e	e		o
3 ^e	ɛ		ɔ

4 ^e		a	
----------------	--	---	--

3. DISCUSSION

Tout comme dans l'analyse des consonnes on observe quelques particularités dans l'analyse des voyelles. Il s'agit de : la longueur vocalique, la nasalité et la nasalisation et de l'harmonie vocalique.

11. 3.1. La longueur vocalique

La longueur vocalique peut s'interpréter de trois façons : elle est due à :

- l'opposition d'un phonème bref à un phonème long isotimbre. La quantité vocalique est ici une caractéristique inhérente aux voyelles elles-mêmes: elle a un statut phonologique, chaque voyelle étant par nature brève ou longue.

- une succession de deux phonèmes vocaliques de même timbre due à l'amuïssement de la consonne intervocalique r.

Ex : lá: "une feuille"

bá: "un travail"

Interprétation

Dans notre corpus nous n'avons trouvé qu'une paire minimale qui atteste l'opposition entre -v-/-vv-

gùrá "rester"

gù:rá "traîner"

Cette paire ne suffit pas pour confirmer notre première hypothèse selon laquelle la quantité vocalique est phonologique.

La seconde hypothèse relative à l'amuïssement de la consonne /r/ est la plus courante dans la langue. En effet, cette consonne s'amuïe dans les dissyllabes du type /cvrv/ et provoque une séquence vocalique dans les monosyllabes et cela s'accompagne parfois d'une modulation tonale, ainsi -vv- appartiennent à des syllabes différentes : /v.v/ → [vv].

Ex : /círí/ se réalise [cí:] "soumbala"
/bĩrì/ → [bĩ:] "faire tourner"

Dans les emprunts au dioula, les mots comportant la consonne /r/ ou la consonne /g/ se réalisent en gòdú avec une séquence vocalique due à l'amuïssement de la consonne intervocalique /r/ où /g/ ce qui indique que les emprunts sont intégrés dans la langue fonctionnent comme les items de la langue.

Ex : dioula se réalise en gòdú
sùgùrú → sũ:rú ou sũ: "demoiselle"
sàrá → sãá "salaire"

Au vu de ce qui précède nous pouvons dire que la longueur vocalique est un fait combinatoire relatif à une unité supérieure qui est la syllabe. Elle est contrastive c'est-à-dire que ces voyelles sont issues de syllabes différentes.

12. 3.2. Nasalité et nasalisation

Nasalité et nasalisation sont des phénomènes très remarquables en gòdú. On constate que des voyelles se nasalisent et se dénasalisent dans certains contextes, rendant difficile l'interprétation de la nasalité dans la langue.

Ex : pĕ́ "dire" bjā nĕ̃ à píré " bjā est en train de dire"

//bjā/ affir./COD/dire+asp.inac.//

dù "savoir, connaître" m bá à d̀̀rè "tu ne le sais pas"

//2^e pers.sg. / nég./COD/savoir+asp.inac.//

Lorsque ces verbes (pĕ́, ẁ̀r̀̀ et d̀̀) sont employés à l'aspect inaccompli on remarque une dénasalisation des voyelles qui sont nasales dans la forme injonctive et vice-versa. Le problème qui se pose alors est un problème sur le statut phonologique de ces voyelles. On peut alors se poser la question à savoir si ces voyelles sont des voyelles nasales intrinsèques ou des voyelles nasalisées ? Quelle est alors le conditionnement de la nasalisation en gòdú ?

Pour répondre à ces questions nous proposons les hypothèses suivantes :

- la nasalité est une consonne nasale c'est-à-dire la contraction d'une séquence /v+n/.
- elle est une assimilation bidirectionnelle de voyelles par une consonne nasale.
- elle est un procédé de dérivation.

Interprétation

Nous avons identifié dans la langue des phonèmes consonantiques nasales qui sont au nombre de deux. Il s'agit des phonèmes /m/ et /n/. Dans notre corpus des paires minimales qui attestent de l'existence de voyelles nasales dans la langue ont été déterminées. Cela dit, ces paires ne suffisent pas à attester le statut phonologique de ces voyelles nasales ; elles sont en nombre très limité et elles ne prennent pas en compte toutes les caractéristiques des voyelles à savoir le degré d'aperture, la tension ainsi que la position.

Ainsi nous avons pu faire les oppositions suivantes : i/ĩ, e/ĕ, e/ĕ̃, a/ã, u/ũ, u/ũ̃, o/õ, o/õ̃, ĩ/ẽ, ĩ/ã, ã/ũ̃.

pírí bouillir

pĩrí "enroller"

pĕ́ "éventer"

pĕ̃ "dire"

Au vue de ce qui a été dit ci-dessus la nasalité en gòdú a trois origines :

a) une contraction VN

Elle est une consonne nasale qui transmet sa nasalité à la voyelle qui la précède. Il s'agit dans ce cas d'une assimilation régressive et la nasale est homorganique.

CVN-	se réalise	C [~] V-		
/bònbó/	se réalise	/bòmbó/	→	[bòbó] "mettre au dos"
/kùnkùró/	→	/kùṅkùró/	→	[kùkùró] "faire quatre pattes"
/bènbélé/	→	/bèmbélé/	→	[bèbélé] "consoler"
/kònkálá/	→	/kòṅkálá/	→	[kòkálá] "flotter"
/ḷingélé/	→	/ḷiṅélé/	→	[ḷìgélé] "desserrer"

Il s'agit ici de la nasale alvéolaire qui transmet sa nasalité à la voyelle qui la précède. Dans certains cas elle transmet sa nasalité à une voyelle qui est séparée d'elle par une autre consonne.

Ex : /ḷénsá/	se réalise	[ḷésá]	"concasser"
/cénsá/	→	[césá]	"éternuer"

b) Une assimilation

La nasale transmet son trait de nasalité à la voyelle qui la suit par assimilation progressive.

- NV	se réalise	N [~] V
Ex : /mé/	→	[mḗ] "ouvrir"
/má/	→	[mǎ] "entendre"
- CVNV	se réalise	C [~] VN [~] V

Dans ce cas la nasale transmet sa nasalité aux voyelles adjacentes par double assimilation progressive et régressive.

Ex: /gànà/	se réalise	[gǎnǎ]	"bras"
/jànà/	→	[jǎnǎ]	"rivale"

Dans certains cas la séquence CVNV se réalise C[~]VN à cause de l'apocope² et le ton de la voyelle se propage sur la nasale et assimile le ton précédant qui devient moyen.

Ex /dùnú/	→	[dṹn]	"trier"
/zání/	→	[zǎ́n]	"faire"

c) Elle est un procédé de dérivation:

² Chute de la voyelle finale

La nasalité est utilisée pour :

- renforcer une action

Ex : /tálá/ " verser un peu " /tǎlá/ → [tǎrá] " transvaser"

/gúló/ "gros" /gǔló/ → [gǔró] "lourd"

- répéter une action

Ex: /bìrì/ "faire tourner"

/pírí/ "enrouler"

- Diminution

Ex : /zǒró/ "s'accroupir" (on devient petit par la taille)

/jǔró/ "compresser (pour obtenir moins de volume)"

Au vue de ce qui a été dit ci-dessus la nasalisation tout comme la quantité vocalique sont des phénomènes combinatoires.

13. 3.3. L'harmonie vocalique

Le *gòdú* fait usage de l'harmonie vocalique qui est un type d'assimilation relatif uniquement aux voyelles. L'harmonie vocalique est un trait contrastif propre au mot phonologique dissyllabique et trissyllabique. La première voyelle propage son trait de tension ou de laxité aux voyelles suivantes. Ainsi, dans un lexème les voyelles sont soit toutes lâches où toutes tendues.

Ex : /páru/ "sauter"

/màsè/ " balai"

/járí/ "casser "

/làkó/ "demande"

/pìpóro/ "flatter"

/jisè/ "descendre"

/jísú/ "rire"

L'harmonie vocalique regroupe ainsi le système vocalique en deux sous-systèmes : les voyelles tendues ou [+ATR] d'une part (i, e, u, o) et les voyelles lâches ou [-ATR] d'autre part (ɪ, ɛ, a, v, ɔ).

Conclusion

Le statut phonologique de la voyelle ressort des oppositions entre voyelles voisines en prenant en compte la position, le degré d'aperture, la tension et la laxité.

Il ressort de cette étude phonématique que le *gòdú* atteste neuf (9) phonèmes vocaliques brefs et oraux divisés en deux sous-systèmes à savoir les voyelles tendues et les voyelles lâches qui se distinguent en voyelles antérieures, centrale et postérieures. On observe quelques particularités dans l'analyse des voyelles. Il s'agit de : la longueur vocalique, la nasalité et la nasalisation et de l'harmonie vocalique. La longueur vocalique est un fait combinatoire relatif à une unité supérieure qui est la syllabe. Elle est contrastive c'est-à-dire que ces voyelles sont

issues de syllabes différentes. L'harmonie vocalique regroupe ainsi le système vocalique en deux sous-systèmes : les voyelles tendues ou [+ATR] d'une part (i, e, u, o) et les voyelles lâches ou [-ATR] d'autre part (ɪ, ɛ, a, v, ɔ).

Références bibliographiques

- BALDE A., 1985, « Etudes comparatives des parlers mandingues du Sénégal : dialectologie et Phonologie », Langues africaines n° 7, Niamey, CELTHO. 102p.
- BENDOR S., 1989, *The Niger-Congo Languages: a classification and description of Africa's largest Language family*, Virginie, University press of America, INC. 505p.
- Bloomfield L., 1933, *Language*, New York. 564p.
- Blomfield L., 1933, *Language*, New York. 564 p.
- BOLTANSKY J. E., 1999, *Nouvelles directions en phonologie*, Paris, P.U.F. 192p.
- BOUQUIAUX L. & THOMAS J. M. C., 1976, *Enquête et descriptions des langues à Tradition orale : 1. L'enquête de terrain et l'analyse grammaticale. 2. Approche linguistique (questionnaires grammaticaux et phrases). 3. Approche thématique (questionnaires techniques et guides thématiques*, Paris, SELAF. 566p.
- BRACONNIER C., 1983, *Phonologie du Dioula d'Odienné*, Abidjan, ACCT-ILA. 131p.
- CARR P., 1993, *Phonology*, London, The Mac Millian press LTD. 324p.
- CHOI-JONIN I. et DELHAY C., 1998, *Introduction à la méthodologie en linguistique : application au français contemporain*, Strasbourg, Presses Universitaires de Strasbourg. 338p.
- CREISSELS D., 1994, *Aperçu sur les structures phonologiques des langues négro-africaines*, Grenoble, Université Sthendal, ELLUG. 320p.
- CREISSELS D., 1988, « *Eléments de phonologie du Koyaga de Mankono (C.I.)* », Mandenkan
- DE SAUSSURE F. 1972, *Cours de linguistique générale*, Paris, édit. Payot, 2e édition. 331p.
- Delafosse M., 1955, *La langue mandingue et ses dialectes : Malinké, Bambara, Dioula*, Paris, Geuthner. 489p.
- DUBOIS J. 2001, *Dictionnaire de linguistique*, Paris, Larousse. 514p.
- ENO-ABASI E. U., 2002, *Ibibio phonetics and phonology*, South Africa, CASAS, M and J Grand Orbit. 239p.
- FABRE G., 2004, *Le samba leko, langue Adamawa du Cameroun*, München, Lincon Studies in African linguistics, Muenchen. 464p.
- GALTIER G. 1972, *Correspondances phonétiques et lexicales dans les langues mandé-nord*, communication au congrès d'études mandingues de Londres.S.O.A.S. 22p.
- GRENNBERG J., 1963, *The languages of Africa*, Bloomington, Indiana University Press.
- HEINE B. et NURSE D., 2004, *Les langues africaines*, Paris, Kartala. 468p.
- JAKOBSON R., 1973, *Essais de linguistique générale*, Paris, Minuit. 320p.

- KASTENHOLZ R., 1997, Sprachgeschichte im west-mande : methoden und struktionen, Köln, Rüdiger Köppe Verlag. 281p.
- LEON P., SCHOGT H., BURSTYNSKY E., 1977, La phonologie: les écoles et les théories, Paris, Klincksieck. 334p.
- MARTIN P., 1997, Manuel de phonologie fonctionnelle, Québec, Université Lawal, Centre International de Recherche en Aménagement Linguistique. 252p.
- MARTINET, A., 1960, Eléments de linguistique générale, Paris, Armand Collin. 224p.
- MOHANAN K., 1986, The theory of lexical phonology, Californie, D. Reidel publishing company. 219p.
- MOUNIN G., 1973, Dictionnaire de linguistique, Quadrigue, Paris P.U.F. 340p.
- N'DA P., 2006, Méthodologie de la recherche de la problématique à la discussion des résultats : comment réaliser un mémoire, une thèse d'un bout à l'autre, Paris, l'Harmattan. 273p.
- PROST A., 1981, « De la parenté des langues Busa-Boko avec le Bisa et le Samo », Mandenkan n°2. PP 17-29.
- BONVINI E., 1974, Traits oppositionnels et traits contrastifs en kasim, Paris III, Thèse de doctorat de 3e cycle. 290p.
- KEDREBEOGO G., 1989, Le sàmòmá (parler de Loroni, Sourou septentrionale, Burkina Faso): Phonologie, classes nominales, Université de Ouagadougou, Thèse de Doctorat de 3e cycle. 351p.
- OUEDRAOGO T. A., 2011, Le káàdcìiné (parler soñay de Wanobyã) : phonologie et Morphologie, Université de Ouagadougou, Thèse de Doctorat unique. 306p.
- PLATIEL S., 1974, Description du parler samo de Toma (Haute Volta), Université René Descartes, Paris, Thèse pour le Doctorat d'Etat. 642p.
- VANDHOUDT B., 1991, Description systématique du bisa de Zabré (langue mandé Du groupe sud-est), Bruxelles, Université Libre de Bruxelles, Thèse de doctorat. 548p.
- DIARRA L., 1994, Essai d'analyse phonologique du Bwamu (Parler de Djibasso), Université de Ouagadougou, Département de linguistique, Mémoire de Maîtrise .94p.
- GALBANE A., 1985, Eléments de phonologie et de grammaire du Bisa, Université de Ouagadougou, Département de linguistique, Mémoire de Maîtrise. 100p.
- KI E., 1985, Contribution à l'étude phonologique du san : san du sud ou parler de Toma, Université de Ouagadougou, Département de linguistique, Mémoire de Maîtrise. 110p.
- MONET B., 1989, Esquisse phonologique du Bisa de Zabré (variété léele), Université de Ouagadougou, Département de linguistique, Mémoire de Maîtrise. 91p.
- HIEN S., 1998, Approche phonologique du còlò parler lobiri, Université de Ouagadougou,
- PARE M., 1999, Dérivation, composition et syntagmes nominaux en san (parler de Yaba), Université de Ouagadougou, Département de linguistique, Rapport de D.E.A. 88p.

- TRAORE Z.L., 1992, Eléments de phonologie səcərə (senoufo), Université de Ouagadougou,
Département de linguistique, Mémoire de Maîtrise.
- ZERBO M. T., 1994, Esquisse phonologique du wĩñě, Université de Ouagadougou,
Département de linguistique, Mémoire de Maîtrise. 68p.